

UNION NATIONALE DES ÉCRIVAINS DE FRANCE



Le 11 décembre 2025 : « L'Académie française peut-elle survivre, Au suicide des Immortels ? »

Vu les statuts, les *Lettres patentes* de l'Académie de 1635 et la note liminaire de M. Druon de 1995 ;
Vu l'*Appel à la reconquête de la langue française* d'H. Carrère d'Encausse, du 5 déc. 2013 ;
Vu ma 12^{ème} lettre de candidature au fauteuil de Jean-Denis Bredin (F3), du 10 février 2025 ;
Vu mon «*Manifeste pour une nouvelle Académie*», «*Le choix de Richelieu ou la mort*», (Ed. du Bief) 26 mai 2025.

Au Secrétaire perpétuel, à Messieurs et Mesdames les Académiciens, Au seul Immortel fidèle au « *Choix de Richelieu* » à l'élection du 6 nov. 2025.

1. Le 26 novembre 2024, c'est une véritable déclaration de guerre ouverte, ignominieuse, en bonne et due forme, « *une guerre inconnue, une guerre permanente, sans mort apparente et pourtant une guerre à mort*¹ », que la LDH (Ligue des droits de l'Homme) à Bonnet rouge vous a souffletée, dans son communiqué titré avec l'arrogance d'un maître insolent s'adressant à son valet maladroit : « **DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE : UNE NEUVIEME EDITION A RECTIFIER D'URGENCE** ».

2. Le masque des ennemis jurés de la langue française est enfin tombé ! En vouant aux gémonies le trésor universel de la Civilisation française et de la langue de Molière – dont les « *règles certaines* » du dictionnaire de Richelieu sont le creuset d'excellence –, pour en inverser outrageusement le sens des valeurs et des mots en provoquant la « *désintelligence* » et le « *dérèglement du monde* », « *les tyrans à bonnet rouge*² » de la LDH – dénoncés dans toute leur perfidie par l'Académicien Jean-François de La Harpe dès 1794 – s'affichent enfin au grand jour !

3. Cette *inversion de la Civilisation française en « Décivilisation »*, à travers l'inversion du langage et du sens des mots – comme l'a lui-même reconnu le Président de la République – résulte de la substitution de la langue d'Orwell à la langue française, substitution méthodique dont votre précédent Secrétaire perpétuel, Hélène Carrère d'Encausse a établi le diagnostic dans son fameux discours du 5 décembre 2013.

4. Hélas, votre non-réponse à cet attentat contre la Civilisation est accablante ! En toute violation de votre mission de « *Défense de la langue française* », en dépit des règles les plus sacrés de l'intelligence et de toute probité morale, un an après la déclaration de guerre ignominieuse des Tyrans à bonnet rouge de la LDH, le 26 novembre 2024, vous traînant plus bas que terre, en tant que « *Juge de la langue, par nature et en droit* » (M. Druon), en toute irresponsabilité, vous n'avez toujours pas trouvé les armes de l'intelligence qui s'imposent pour réduire à néant l'incitation à la haine de ce communiqué vous réduisant au mépris, à l'insignifiance et au néant. Vous taire ainsi, c'est reconnaître *de facto* votre nullité, votre déchéance, votre abdication.

5. En outre, en temps de guerre, votre « *abandon de poste* » est passible de la peine capitale. Et votre non-réponse à la déclaration de guerre des Tyrans à bonnet rouge de la LDH n'est que le point d'orgue suicidaire d'une longue série de désertions de vos devoirs les plus sacrés, depuis la révélation, par J.-F. de La Harpe, du nouveau dictionnaire des Tyrans à bonnet rouge dans lequel « *tous les mots essentiels de la langue sont aujourd'hui en sens inverse*³ » et, notamment encore par surcroît, l'appel aux armes de Maurice Schuman en 1975 et l'appel à la Reconquête d'Hélène Carrère d'Encausse en 2013.

6. Mais, il y a plus encore ! En ces temps d'inquiétude et de remise en cause de notre Civilisation, alors que les Institutions officielles ne parviennent plus à satisfaire les aspirations profondes en quête de Vérité et que les paysans même mettent à l'envers les panneaux des villages pour dénoncer l'inversion des valeurs, le Monde a plus que jamais besoin de cette boussole des « *règles certaines* » de la langue française dont l'Académie a abandonné la quête, pourtant consubstantielle à la recherche de la Vérité, constitutive de notre Civilisation, fil conducteur de tous les inventeurs de notre langue, et qu'elle doit retrouver le 11 décembre.

¹ Cf. ; *Le Syndrome de l'Ortolan*, « Alors la France s'éveillera », Arnaud-Aaron Upinsky, Ed. F.-X. de Guibert, 1997, p. 17.

² Cf. : *Macron le Président Ventriloque*, « La "langue révolutionnaire ventriloque", la matrice des crimes contre l'Humanité », A.-A. Upinsky, Ed. du Lion d'or, p. 36.

³ Cf. : *Macron le Président Ventriloque*, « La "langue révolutionnaire ventriloque", la matrice des crimes contre l'Humanité », A.-A. Upinsky, Ed. du Lion d'or, p. 34.

7. La langue française, langue de la clarté, de la précision et de l'universalité, ce latin des modernes était prédestiné pour triompher du chaos général se développant sous nos yeux. Le retour à cette boussole académique des « *règles certaines* » de la langue de Molière – de la non-contradiction, de la désinversion des valeurs, et de la quête ardente de vérité –, voilà l'enjeu vital de l'élection historique du 11 décembre 2025 qui devra acter du respect ou de son non-respect par l'Académie du « *Choix de Richelieu-Molière* » contre le « *Choix suicidaire de la LDH-Orwell* », choix décisif dont dépendront la survivance ou la « *déchéance* » sans appel de la 2^{ème} Académie actuelle, d'ailleurs fondée sur des principes différents de ceux de la 1^{ère}.

8. Autant dire qu'en revenant au « *Choix de Richelieu* », l'Académie renouerait avec la longue chaîne des inventeurs de la langue française, tous voués « *A l'Immortalité* », avec notamment : Ronsard, Du Bellay, Malherbe, Balzac, Chapelain, d'Aubignac, La Mesnardière, le père Rapin, Scudéry, Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine, Molière, Voltaire, Rivarol, La Harpe, Baudelaire, etc. Que, sinon, son reniement s'analyserait nécessairement – au sens du propre dictionnaire de l'Académie – en termes de qualification de *forfaiture* vis-à-vis de Richelieu, de *prévarication* par rapport aux missions des lettres patentes du Roi Louis XIII et d'*abus de bien social* au regard du détournement des signes d'autorité régaliennne au profit des vanités personnelles.

9. Sauf à vouloir vous suicider collectivement – en sombrant dans l'Absurdistan de l'intelligence, la honte du ridicule de votre déguisement d'opérette car de façade, le déshonneur du reniement de vos devoirs, pour entraîner la mise à mort de l'Académie française elle-même à votre suite –, vous n'avez donc plus d'autre échappatoire que de provoquer un *électrochoc de légitimité* en faisant « *Le choix de Richelieu* » par mon élection, en vérité et en droit « *incontournable* », au fauteuil de mon mentor Jean-Denis Bredin, le 11 décembre 2025.

10. De la preuve par 2+2=4 de mon élection obligée que je vous ai apportée dans mon « *Manifeste pour une nouvelle Académie* » et dans mes différents courriers, il me suffira ici de rappeler la « *règle certaine* » d'éligibilité du « *Choix de Richelieu* » exigeant que : « *le choix indépendant de la naissance, de la fortune et de la situation acquise, ne prenne que le talent en considération* ».

11. Et de ce « *talent de linguiste* », parmi les quatorze autres candidats au fauteuil de mon mentor Jean-Denis Bredin, je suis le seul à en disposer dans toutes les composantes du « *Choix de Richelieu* », s'identifiant aux besoins de reconquête et de renaissance si bien définis par Maurice Schumann, par Maurice Druon et par l'appel solennel de Madame Hélène Carrère d'Encausse, le 5 décembre 2013, appel auquel nul autre que moi ne répondit, et selon le mandat de mission que m'ont donné MM. Philippe Beaussant et Jean-Denis Bredin pour assurer la continuité historique de l'œuvre statutaire de Richelieu.

12. Telles sont les raisons sans appel qui ont conduit MM. Philippe Beaussant et Jean-Denis Bredin à soutenir ma candidature en vue de mettre en œuvre leur plan de bataille voué à la Reconquête de la langue et de l'Académie françaises, celles qui ont nécessairement conduit le seul Immortel digne de ce nom à m'apporter sa voix, le 6 novembre dernier, et celles pour lesquelles, sauf à vous condamner collectivement au suicide et l'Académie à la mort, vous ne pouvez pas ne pas voter pour ma candidature le 11 déc. 2025 !

13. Faute de quoi, comme « *Exempt* » d'arrestation de cette affaire de la LDH – osant se substituer à l'Académie française comme « *Juge de la langue, par nature et en droit* » (M. Druon) – et comme porte-parole des auteurs du chef d'œuvre de la langue française, je me verrai dans l'obligation de vous faire traduire tous en Justice, individuellement et collectivement, au civil comme au pénal, au Tribunal de la Grande histoire, pour haute trahison de Richelieu et de la lignée de votre plus illustre Protecteur régalien auquel vous devez tout, le Roi-Soleil, en vous administrant l'injonction de ses propres paroles régaliennes enjoignant aux membres de votre Illustre Compagnie de revenir enfin – le 11 décembre 2025 – à ses devoirs les plus sacrés de « *Défense de la langue française* », « *A l'Immortalité* » :

**« Vous savez mes volontés ;
C'est à vous maintenant, Messieurs, à les exécuter. »**

Louis XIV, Protecteur de l'Académie française, le 10 mars 1661.

Au demeurant si, contre toute raison, vous vous refusiez à faire le choix du candidat de l'*Eminence Rouge* présidant vos assemblées, contre celui du *Bonnet Rouge* ; si vous vous refusiez à suivre l'injonction de votre premier protecteur royal, Louis XIV, à retrouver la voie de la fidélité à son maître à penser, à celui qui a conçu l'Académie française comme une école de guerre théologico-politique prédestinée à faire la conquête de l'Intelligence et de l'Europe obtenue en moins d'un siècle au traité de Rastatt de 1714 ; si vous persistiez dans votre aveuglement volontaire à la folie ignorante des « *règles certaines* » et du « *raisonnement* » ; alors, par cette haute trahison suicidaire de votre raison d'être, vous vous excluriez vous-même du cercle de l'Intelligence et de tout droit au respect, comme aux honneurs dont vous vous targuez à renfort de cap et d'épée comme de roulement de tambours ; alors, vous vous mettriez hors-la-loi et vous vous exposeriez pour toujours à l'abjection de l'honneur de votre nom, honni désormais auprès de vos compatriotes « *A l'immortalité* ».

A.-A. Upinsky, Président
2 décembre 2025